Création de la Biogaz Vallée à Troyes : un moteur pour l'innovation

Le coup d'envoi du premier pôle national d'excellence et d'innovation dédié à la filière méthanisation-biogaz a été donné avec le dépôt des statuts de l'association Biogaz Vallée à Troyes, Technopole de l'Aube en Champagne.

Alors que la France multiplie les incitations en faveur de la filière biogaz, la Biogaz Vallée se positionne comme « LE » cluster dédié à la méthanisation. L'association s'est donnée pour mission de « fédérer, animer et soutenir » cette filière industrielle et scientifique française afin d'accélérer sa construction et de valoriser un potentiel

biogaz encore sous-exploité. La Biogaz Vallée entend ainsi apporter un « soutien opérationnel » à tous les niveaux :

- promotion et partage des nouveaux savoir-faire et connaissances,
- mise en relation des divers acteurs de la filière (clients/fournisseurs, etc.),
- montage de formations spécifiques (exploitation, maintenance...),
- lancement de nouveaux projets de recherche et développement,
- recherche de financements pour accompagner les porteurs de projets. La création de la Biogaz Vallée s'inscrit dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement et du dispositif de soutien renforcé au biogaz mis en place en 2011 par le gouvernement français. En particulier :
- la revalorisation du tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz,
- l'autorisation d'injection, dans les réseaux de gaz naturel, du biogaz issu de la méthanisation.

privés de la filière, à commencer par le soutien du Club Biogaz qui regroupe les professionnels du biogaz en France et la collaboration d'un expert de renommée internationale: René Moletta, ancien directeur de Recherche à l'INRA, à présent Directeur de Moletta Méthanisation après plus de trente ans de recherches sur

la méthanisation. Ce développement s'inscrit plus largement dans l'objectif du Grenelle de l'Environnement de 23 % d'énergie renouvelable en 2020. La Biogaz Vallée bénéficie de surcroît d'un nouveau cadre de soutien public à la filière par la revalorisation du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biogaz, annoncé récemment par Nathalie Kociusko-Morizet, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et par Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique. Ce dernier déclarait le 21 mai 2011 que le « nouveau dispositif de soutien public à la méthanisation est une opportunité à saisir pour constituer une filière française intégrée, porteuse de valeur ajoutée et créatrice d'emplois industriels qualifiés. »

La réalisation d'une étude de faisabilité confiée par le Conseil général de l'Aube à la société Holding Verte (développeur investisseur spécialisé dans la méthanisation) a été décisive.

À cette occasion, un comité de pilotage composé d'une vingtaine d'acteurs concernés par le projet a été constitué dans l'Aube. Quatre groupes de travail thématiques ont émergé de ce comité :

- mobilisation de la ressource (agricole, agro-industrielle et municipale).
- Mobilisation des acteurs (entreprises).
- Structuration de la filière et Communication.
- Formation, Recherche, Innovation et Prospective.

Le Conseil général de l'Aube est la première collectivité territoriale à réaliser une opération structurant autant d'acteurs publics et privés dans ce domaine. « La Biogaz Vallée témoigne du soutien renouvelé du Conseil général à toutes les filières innovantes et créatrices d'emplois industriels non délocalisables » soulignait d'ailleurs Philippe Adnot, président du Conseil général de l'Aube.
Pour en savoir plus

www.cg-aube.fr



Une filière française intégrée, porteuse d'emplois

L'Aube va donc accueillir la première et unique Biogaz Vallée de France. La proximité géographique du site Chartreux Méthanisation avec l'Université de Technologie de Troyes et la Technopole de l'Aube, combinée à l'exemplarité de ce projet de méthanisation territoriale en termes de développement durable, d'innovation technologique et de partenariat public/privé avec une société d'économie mixte locale (la SEM Energie) ont eu un effet catalyseur.

La Biogaz Vallée, dont la pierre angulaire sera la création d'un laboratoire et d'un démonstrateur de taille industrielle, jouera un rôle moteur pour implanter une éco-industrie du biogaz dans l'Aube et pour positionner la France, non plus comme un acheteur de solutions et de technologies étrangères, mais comme un moteur de l'innovation dans le secteur.

La Biogaz Vallée aura vocation à s'ouvrir aux acteurs publics et